

Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à **améliorer l'empreinte écologique et sociale du numérique**.

Source : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/>

## Le contexte du numérique dans le

Le numérique est responsable de **2,1 à 3,9% des émissions GES mondiales**

Un ordinateur nécessite **800 Kg de matière première, 1,5 tonnes d'eau** et l'énergie nécessaire pour chaque étape de fabrication

Le numérique à recours au **travail des enfants dans les mines ou les décharges sauvages** dans les pays du Sud

Source : Guide de bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations du mi num-eco, 2023

## Les enjeux

Environnementaux  
(économies, durabilité, biodiversité, etc.)

Ethiques (respect des droits de l'Homme)

Sociaux  
(inclusion, diversité, etc.)

## Le cadre légal en

La loi REEN (Réduite l'Empreinte Environnementale du Numérique en France) du 15 novembre 2021 :

- Faire prendre conscience de l'impact environnemental du numérique
- Renforcer la loi AGEC / favoriser le réemploi
- Promouvoir des data centre et des réseaux moins énergivores
- Lutter contre l'obsolescence programmée
- Favoriser des usages du numérique écologiquement vertueux

## Exemples d'actions responsables

- **Récupération de la chaleur en salle serveur** (pour l'eau chaude ou le chauffage)
- Eviter le sur équipement, le sur stockage de documents, etc. [>> vidéo de l'ADEME <<](#)
- **Adopter une logique de sobriété** (Refuser, Réduire, Réemployer, Recycler)
- Optimiser les recherches internet (taper des mots-clés précis, l'adresse du site directement, fermer les onglets pas ou plus consultés, supprimer régulièrement les cookies et les téléchargements)

Téléchargez le guide « Ecoresponsable au bureau » [ici](#)